



PRÉFÈTE DE L'ESSONNE

DIRECTION DÉPARTEMENTALE  
DES TERRITOIRES

SERVICE ÉCONOMIE AGRICOLE  
Bureau du foncier agricole

Affaire suivie par :  
Marie Chauvot  
Tél. : 01.60.76.32.40  
Fax. : 01.60.76.33.81  
mél : [ddt-sca@essonne.gouv.fr](mailto:ddt-sca@essonne.gouv.fr)

## Commission Départementale de Préservation des Espaces Naturels Agricoles et Forestiers

Séance du 17 mars 2017

### Avis sur un permis de construire d'un bâtiment agricole - Commune d'Abbeville-la-Rivière -

#### 1) Rappels généraux

Les communes ne disposant pas de document d'urbanisme opposable (ni Plan Local d'Urbanisme, ni Plan d'Occupation des Sols, ni Carte Communale) sont soumises au Règlement National d'Urbanisme (RNU). Les demandes de permis de construire sont alors instruites par l'État. La CDPENAF émet un avis simple sur les demandes de permis de construire situés en espaces agricoles, naturels ou forestiers (art L.111-4 2° et L.111-5 du code de l'urbanisme).

#### 2) Dossier présenté

##### a) Commune

L'autorisation concernée est située sur la commune d'Abbeville-la-Rivière.

##### b) Autorisation d'urbanisme sollicitée

Le permis de construire n°PC091 001 17 20000 a été déposé en mairie le 6 mars 2017.

#### 3) Délibération et avis

Après délibération, à l'unanimité, la CDPENAF émet un **avis favorable** au projet de permis de construire présenté.

La commission constate que le projet de permis de construire consomme de l'espace agricole de manière raisonnable. Il s'agit d'un équipement nécessaire à l'activité agricole, qui ne compromet pas la qualité paysagère du site (impact modéré). Le bâtiment, recouvert de panneaux photovoltaïques côté sud, s'inscrit dans une démarche de développement des énergies renouvelables.

À Évry, le

- 5 AVR. 2017

Le président de la CDPENAF,

  
Yves RAUCH

*Cet avis de la CDPENAF est publié sur le site des services de l'État en Essonne :*

<http://www.essonne.gouv.fr/Politiques-publiques/Agriculture-foret-et-developpement-rural/Agriculture/Foncier-Preserver-les-espaces-agricole-forestier-ou-naturel/CDPENAF-de-l-Essonne>